Image not found or type unknown

Separation par consentement

Par **gaellehamd**, le **14/01/2008** à **18:35**

mon mari et moi avons l intention de se separer, quel demarche dois je faire sachant que j ai trois enfants a charge, et que mon mari na aucun revenu que dois t il faire aussi pour avoir au moins un minimum pour se loger et se nourir car tant qu il na pas de situation il ne peut partir de la maison. merci d avance

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **15/01/2008** à **11:23**

Bonjour,

Vous pouvez engager une procédure de divorce et lui laisser la jouissance du domicile conjugale pendant la procédure.

Mais votre séparation n'a aucun effet sur l'absence de situation de votre mari...

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés